

# Rappels des éléments essentiels à connaître pour l'encadrement des prospections

---

## 1- Rappel du contexte maladie et prospections

. Il existe 2 jaunisses qui concernent la vigne, la FD et le Bois Noir, avec des dangers très différentes. **Visuellement, il n'est pas possible de différencier ces 2 jaunisses, seuls des tests de laboratoire le permettent.**

. Chaque année, un arrêté préfectoral précise les conditions de la lutte contre la Flavescence qui s'organise autour de plusieurs piliers : obligation de planter des greffés-soudés traités à l'eau chaude, de réaliser des prospections collectives, d'arracher les pieds symptomatiques de FD et de BN avant le 31/03 de l'année suivant la prospection et d'effectuer des traitements insecticides dans les secteurs concernés par FD (à l'exception de certaines zones tests).

## 2- Reconnaissance des symptômes

. Les symptômes sont décrits à la fois dans le *Guide du prospecteur et la fiche jaunisses joints* (non aoûté, port retombant, enroulement des feuilles, flétrissement des grappes, jaunissement foliaire sur cépage blanc ou rougissement sur cépage rouge). Attention avec les confusions possibles

. Les photos sont souvent des symptômes typiques mais malheureusement, ce n'est pas toujours aussi simple. **Chaque cep est un cas particulier et il est fortement conseillé de rassembler toutes les personnes du groupe dès qu'un cep de jaunisses est trouvé pour voir « en vrai » les symptômes.**

**Film de reconnaissance des symptômes disponible à l'adresse suivante :**

<https://www.youtube.com/watch?v=MsgKlRkFM14&feature=youtu.be> + site Stop Flavescence

### **Remarque très importante car ce point est souvent galvaudé par les prospecteurs**

. Les ceps ne présentent pas forcément des symptômes sur la totalité de leurs rameaux. **Même si un seul rameau du cep est touché, le pied sera marqué. Par ailleurs, tous les symptômes ne sont pas forcément présents simultanément mais là aussi, il faut marquer le cep.**

## 3- Marquage des ceps et report sur la carte

. Les pieds de jaunisses sont repérés à l'aide de **rubalise jaune et rouge** nouée autour du cep concerné et non sur le fil ainsi que sur le bout de rang (le plus accessible pour le prélèvement si possible).

. Report des pieds de jaunisses sur la carte de prospection : indiquer par une croix la position du cep et par une flèche sur quel bout du rang a été mise la rubalise. Plus l'identification des symptômes et le report sur la carte sont précis, plus le travail de prélèvements sera rapide et efficace. Dans les parcelles où il y a présence de beaucoup de pieds de jaunisses, entourer la vigne et indiquer le nombre approximatif de ceps (mais bien mettre la rubalise sur les ceps et en bout de rang).

## 4- Retour des cartes

. L'essentiel des prospections auront lieu cette année encore après vendanges et la période de prélèvement sera relativement courte. Il est donc impératif de renvoyer les cartes au plus vite.